

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	18 (1910)
Heft:	7
Rubrik:	Avis aux sections de l'Alliance des samaritains

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

taine de samaritaines et samaritains de notre section étaient venus de Bienne témoigner leur intérêt à la nouvelle section d'Orvin « en formation » sous la direction de M. Paul Villars ; 28 personnes ont suivi régulièrement, pendant tout cet hiver, le cours que les autorités d'Orvin avaient bien voulu patronner. L'examen était très bien réussi, tous les participants recevaient la « carte de légitimation » leur octroyant le droit de soigner les blessures. Les transports improvisés étaient particulièrement heureux et originaux.

Nous sommes contents de voir le mouvement donné d'en haut suivre sa course. Le conseil communal se basant sur une large administration, subventionne la nouvelle section, lui facilite sa tâche, lui remet gratuitement locaux et matériel ; c'est très beau et nous aimerions voir les conseils communaux d'autres localités de notre Seeland imiter ce bel exemple ; nous, samaritains, nous serions les premiers à leur montrer notre bonne volonté pour organiser dans d'autres communes sans médecins une série de cours destinés à former quelques personnes de bonne volonté pour les premiers soins à donner en cas d'accident.

À Orvin, la gaîté a suivi le travail ; un petit banquet très bien servi et une petite soirée familiale clôturaient le cours et chacun s'en retournait content de ce qu'il venait d'entendre et de ce qu'il venait d'apprendre. Encore un chaleureux merci aux médecins et mo-

niteurs et aux personnes qui ont contribué à la bonne réussite de cette œuvre de bien.

(*Communiqué.*)

Section des samaritains d'Orvin. — Les participants au cours de samaritains à Orvin se sont définitivement constitués en section, le 12 mai. Le comité, composé de 10 membres, a comme président: M. Henri Aeberli, route de Boujean, 32, à Bienne ; secrétaire: M^{le} Ketty Saurer ; caissier: M. Ernest Meyrat, tous deux à Orvin.

Alliance des samaritains suisses. Comité central. — 1^o Les sociétés dont les noms suivent se font inscrire comme sections de l'Alliance: *Hallau, Neukirch-Egnach, Therwil, Weinfelden* et celle du *district de Boudry*.

2^o La section de *Mand* s'est dissoute, celle d'*Altikon-Thalheim* est rayée en suite du nombre insuffisant de ses membres.

3^o Le budget de 1910 prévoit un déficit de 1000 fr., ce qui obligera le Comité central de réclamer aux sections une cotisation de 30 ct. (au lieu de 20 ct.) pour l'année courante.

4^o Le cours de moniteurs de 1910 est fixé entre le 10 juillet et le 14 août ; il aura lieu à *Baden* et aura une durée de 8 jours.

5^o La Société suisse contre les accidents à Winterthour a fait parvenir au Comité central une allocation de 200 fr. pour 1910 ; le Comité lui exprime sa gratitude pour ce beau don.

Avis aux sections de l'Alliance des samaritains.

La cotisation de 30 centimes par membre, dûe par les sections à l'Alliance des samaritains suisses, sera prise en **Remboursement**, en même temps que la contribution annuelle de fr. 5. — (comme membre corporatif de la Croix-Rouge) par le caissier central. Nous prions les comités des sections de faire bon accueil à cet encaissement qui sera fait sous peu.

Pour le comité de l'Alliance des samaritains suisses :
Gantner, président.